



Bimont fait peau neuve

Etape 3 : Travaux de rénovation du barrage.

Ouvrage majeur du patrimoine régional, le barrage de Bimont constitue une réserve de sécurité pour l'alimentation en eau de plusieurs communes de la région aixoise et l'irrigation de 8000 hectares. Il alimente aussi la zone industrielle de la Vallée de l'Arc, le sud d'Aix-en-Provence et Marseille (pour environ 30% de leur consommation). Depuis l'été 2016, le barrage fait l'objet d'importants travaux de rénovation.

Les objectifs de ces travaux sont multiples :

- anticiper les futurs besoins en eau,
- entretenir un ouvrage de génie civil en prenant en compte les nouvelles règles en vigueur et les technologies les plus récentes,
- répondre aux obligations réglementaires pour ce type d'ouvrage.

Des travaux en plusieurs étapes

La première étape des travaux de rénovation a consisté d'une part à réaliser une conduite de dérivation hydraulique afin de garantir la continuité de l'alimentation en eau des bénéficiaires pendant les futurs travaux et d'autre part à moderniser le dispositif d'auscultation du barrage. Elle a été achevée pendant l'été 2017 et a été suivie par une deuxième étape, qui a consisté à vider la retenue du barrage, la faisant passer de 14 millions de m³ d'eau à 400 000 m³, entre l'été et l'automne 2017. Le chantier est alors entré dans sa 3^{ème} étape, à savoir la rénovation à proprement parler du barrage.

Pourquoi cette nouvelle étape de travaux ?

Le barrage de Bimont a connu dès les premières années après sa construction un phénomène de gonflement et de fissuration du béton dans certaines zones localisées de la rive droite. Ce phénomène, qui n'a jamais remis en cause la stabilité de l'ouvrage, est aujourd'hui stabilisé. Les travaux de rénovation qui démarrent aujourd'hui ont donc pour objectif de réhabiliter les secteurs endommagés. Une fois les travaux effectués, il pourra être envisagé de remonter le niveau de la retenue et le barrage pourra de nouveau être exploité pour satisfaire à l'évolution des besoins des bénéficiaires du service de l'eau. La pose d'une membrane

étanche sur le parement amont du barrage, technique utilisée et éprouvée sur de nombreux ouvrages, renforcera son étanchéité et protégera le béton.

Déroulement des travaux



Ces travaux de haute technicité vont se dérouler sur une période de deux ans et comportent plusieurs étapes distinctes :

- Installations de chantier sur la rive droite, comportant une grue à tour en amont du barrage, des échafaudages sur le parement aval, un dispositif de nacelles suspendues sur le parement amont,
- Préalablement aux opérations d'injection, renforcement des plots par l'installation de barres d'ancrages,
- Injection des fissures internes et externes, puis injection des joints interplots,
- Renforcement de la culée rive droite par tirants actifs,
- Étanchement du parement amont rive droite avec la pose d'une membrane,
- Réalisation d'un voile de drainage en fondation, au pied aval du barrage.

Toute l'expertise de la SCP en matière d'ingénierie est mise au service de ce chantier à enjeu, dans une logique de respect de l'environnement et des personnes.

Fermeture des accès au barrage



Depuis le début du chantier et afin de garantir la sécurité du public et le bon déroulement du chantier, l'accès au couronnement du barrage de Bimont (partie supérieure où l'on peut habituellement circuler) est fermé en semaine aux passages des véhicules, vélos et piétons. Cependant, la Société du Canal de Provence s'est attachée à ce que l'ouvrage reste accessible. Le barrage de Bimont étant un lieu de promenade très fréquenté (200 000 visiteurs par an), l'accès à la crête est autorisé les weekends et jours fériés durant les deux ans de travaux.

Un site Internet dédié aux informations relatives à l'opération est disponible à l'adresse www.bimontfaitpeauneuve.com.

Contact presse



> **Isabelle Girousse**, Directrice de la communication et des relations institutionnelles
Tél. : 04 42 66 70 92 - Mobile : 06 07 45 16 27, isabelle.girousse@canal-de-provence.com

> **Julien Rubio**, Chargé de communication
Tél. : 04 42 66 73 11 - Mobile : 06 74 69 29 77, julien.rubio@canal-de-provence.com